

STOP AU MEPRIS !!

Au terme d'un « suspense insoutenable », le Gouvernement a décidé le mardi 04/09/2018 de maintenir la mise en place du prélèvement à la source (PAS) pour janvier 2019. Depuis quelques semaines la campagne de communication est lancée par le biais des différents médias.

De ce fait, les agents des finances sont sollicités de toutes parts par les redevables qui ont des questions relatives à cette réforme d'envergure qui nous concerne tous. Cela provoque une affluence supplémentaire du public dans les accueils des SIP ainsi que la réception de nombreux appels téléphoniques et courriels.

Cependant, dans ce contexte pour le moins sensible, Bercy ne daigne pas informer ses agents pourtant en « première ligne » pour renseigner les usagers des différentes nouveautés relatives au PAS décidées par le Gouvernement (et encore moins des modalités de mise en place de ces nouveautés). Nous découvrons donc, comme le citoyen lambda, ces nouveautés en regardant le journal télévisé ou en consultant les réseaux sociaux. Il n'est donc pas rare que les contribuables se présentant à l'accueil soient mieux informés que les agents chargés de les renseigner... Une honte !!

Cette situation est d'autant plus inadmissible que la DG a su récemment communiquer avec nous lorsqu'elle nous a fait parvenir, relayé par notre Directrice Départementale, un mail nous rappelant notre devoir de réserve vis à vis des journalistes.

Déjà affaiblis par des années de réductions d'effectifs et de restructurations sauvages, nous ne supportons plus le mépris dont font systématiquement preuve à notre égard, le Gouvernement et notre Direction.

Nous, agents des finances, demandons donc la réception immédiate de notes explicatives précises détaillant toutes les modalités de mise en place du PAS.

A défaut d'informations nécessaires pour faire correctement notre travail, nous pourrions décider de ne plus répondre aux questions des usagers relatives au PAS.

FAITES VOTRE TRAVAIL :
NOUS AIDER A FAIRE LE NOTRE !!

